



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 24/09/2021

UN AN DE DÉPLOIEMENT DU PLAN

FRANCE RELANCE

Au bénéfice des nordistes

Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, s'est rendu à Lille et à Roubaix ce vendredi 24 septembre dans le cadre de la mise en oeuvre du plan France relance lancé il y a un an par le Gouvernement pour accompagner et transformer le territoire à la suite de la crise sanitaire.

L'État a déployé plus de 380 millions d'euros (M€) de subventions dans le Nord au bénéfice des collectivités territoriales, entreprises, associations, particuliers et administrations pour accélérer la transition écologique, améliorer la compétitivité des entreprises, renforcer les compétences et développer tous les territoires.

De manière complémentaire aux moyens exceptionnels mobilisés dans le cadre de France relance pour redresser rapidement et durablement l'économie française, les mesures d'urgence prises dans le contexte de l'épidémie de covid-19 pour soutenir les professionnels et les salariés (fonds de solidarité à hauteur de 871 M€ non remboursables, non imposables pour plus de 52 000 entreprises ; 4 746 M€ de prêts garantis par l'État ; 258 M€ de créances fiscales reportées, 67 M€ d'exonération de cotisations sociales; dispositif de chômage partiel ; médiation des entreprises...) évoluent.

Le ministre a présidé à cette occasion l'installation du comité départemental de sortie de crise qui réunit l'ensemble des acteurs, notamment les représentants des professions du chiffre et du droit, les institutions financières, les fédérations d'entreprises, les organismes consulaires ainsi que des représentants de l'État. Ce dispositif a pour objectif de favoriser le partage d'informations sur la situation économique locale en vue d'accompagner les entreprises dans la sortie de crise économique : outils de détection des difficultés, supports d'information, accompagnement personnalisé...

Olivier Dussopt a également visité l'École de production industrielle de couture et confection de Roubaix, lauréate du fonds d'investissement industriel dans les territoires pour un montant de subvention de 234 000 € pour un investissement de 468 100 €. Cette école a pour objectif de répondre au besoin de main d'œuvre des entreprises de confection textile locales et de soutenir le renouveau d'une filière textile française désirable, durable et engagée en accompagnant des jeunes fragilisés vers une insertion sociale et professionnelle réussie. Pour cela, elle réconcilie l'entreprise et l'école grâce à la pédagogie originale des écoles de production, reconnue et soutenue par l'État.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)